

LES FAISCEAUX SOUS HAUTE SURVEILLANCE

De nouveaux outils de diagnostic du faisceau sont développés dans le cadre du projet d'amélioration des injecteurs



Assemblage du nouveau modèle de scanner de faisceau à fil, le premier d'une série de dix-sept qui seront installés dans le complexe d'injecteurs durant le second long arrêt technique. (Image : Julien Ordan/CERN)

Ils ont réinventé le fil à couper le faisceau. Le groupe Instrumentation de faisceau vient de terminer l'assemblage d'un nouveau scanner de faisceau à fil. Mis au point dans le cadre du projet d'amélioration des injecteurs du LHC (LIU), le nouveau modèle s'adapte à l'augmentation de la performance des accélérateurs.

Les scanners de faisceau à fil mesurent le profil transverse du faisceau, une donnée importante pour ajuster les paramètres des accélérateurs. Ils fonctionnent à la manière d'un fil à couper le beurre. Le fil passe à travers le faisceau, générant une cascade

de particules secondaires détectées par un scintillateur. Les données récoltées permettent de déterminer la position du faisceau et la distribution des particules dans le plan transversal.

Le complexe d'accélérateurs compte 25 équipements de ce type, dont 17 dans les injecteurs. « Certains d'entre eux ont une trentaine d'années », explique Raymond Veness, du groupe Instrumentation de faisceau, en charge du projet.

(Suite en page 2)

LE MOT DE...

AU TRAVAIL À VÉLO ? PÉDALEZ EN TOUTE SÉCURITÉ!

Alors que l'édition 2018 d' « Au travail à vélo » touche à sa fin, le CERN peut se féliciter du nombre de cyclistes engagés. Nous espérons que vous continuerez à venir travailler à vélo durant tout l'été, imités par les très nombreux étudiants d'été du CERN.

(Suite en page 2)

Dans ce numéro

Actualités	1
Les faisceaux sous haute surveillance	1
Le mot de...	2
Dernières nouvelles du LHC : la production reprend	3
À vélo au boulot 2018 : continuez à pédaler	4
Rouler sur le détecteur	4
Don de matériel informatique au Népal	5
Viser l'or !	5
Sécurité informatique : chers étudiants d'été	6
Communications officielles	7
annonces	8
Hommages	12
Le coin de l'Ombud	13



Published by:

CERN-1211 Geneva 23, Switzerland writing-team@cern.ch

Printed by: CERN Printshop

©2018 CERN-ISSN: Printed version: 2011-950X

Electronic Version: 2077-9518

LE MOT DE...

AU TRAVAIL À VÉLO ? PÉDALEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

Si le mois de juin s'est dans l'ensemble bien déroulé sur le plan de la sécurité à vélo, certains accidents, qui pouvaient être évités, se sont néanmoins produits. Voici quelques conseils pour vous aider à vous déplacer en toute sécurité.

1. Parfois, il est plaisant de passer inaperçu. Pas à vélo. Une fois sur sa selle, on oublie facilement que, si l'on voit bien les autres, les autres ne vous voient pas forcément, surtout s'ils sont en voiture. Soyez visible. Portez des vêtements qui se voient de loin, et pensez à utiliser des éclairages, même de jour.
2. Gardez à l'esprit que les véhicules, quels qu'ils soient, qui circulent sur une route sont plus gros et plus résistants que vous. Si vous avez un doute sur une

- priorité, cédez le passage plutôt que de risquer votre vie.
3. Au niveau d'un croisement, cherchez le regard du conducteur. Mieux vaut présumer qu'il ne vous a pas vu plutôt que de risquer l'accident.
4. Le rond-point de Saint-Genis Pouilly est le théâtre de très nombreux accidents. En tant que cycliste, lorsque vous empruntez la piste cyclable pour traverser la route, vous n'avez pas priorité sur les autres véhicules. À moins que les conducteurs ne vous fassent clairement savoir qu'ils vous autorisent à traverser, cédez le passage. Et souvenez-vous que parfois, une piste cyclable traverse deux voies de circulation. Assurez-vous, avant de vous engager, que la deuxième voie est libre également.
5. Si vous n'avez encore jamais suivi le cours de sécurité vélo du CERN, il est temps de le faire. Inscrivez-vous sur cette page (https://aisdb.cern.ch/pls/html_dbaisdb_prod/f?p=106:55:209773223970088::NO:RP::).
6. Si vous voulez encore plus de conseils, consultez le site web <http://www.stayin-alive.ch/fr/home.html>. Les informations, disponibles en français, en allemand et en italien, sont aussi destinées aux motocyclistes, et d'une manière générale à toute personne se déplaçant à deux roues.

Continuez à pédalez, mais en toute sécurité !

Lisez aussi l' article sur Bike to Work 2018.

Doris Forkel-Wirth & Jens Vigen

Chef de l'Unité HSE et Coordinateur de Bike2Work au CERN

LES FAISCEAUX SOUS HAUTE SURVEILLANCE

« Avec l'augmentation de la luminosité, nous devons les renouveler. »

En 2021, la chaîne d'injecteurs fournira en effet des faisceaux plus brillants avec des paquets de particules plus intenses. Bien plus rapides, les nouveaux scanners pourront mesurer ces faisceaux sans être endommagés. Le modèle qui sera installé dans le SPS présente ainsi une vitesse de déplacement du fil de 20 mètres par seconde (72 km/h !), trois fois plus rapide que l'ancien. « De surcroît, les nouveaux modèles sont plus précis grâce à une structure mécanique entièrement repensée et un système de contrôle moderne », poursuit Raymond Veness. Les scanners pour le Booster du PS et le PS sont par exemple

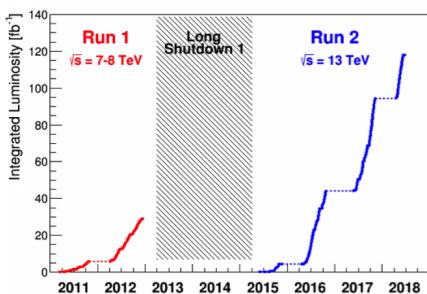
20 fois plus précis, et capables de déterminer la position du faisceau à 6 microns près. Cette précision est importante car ces moniteurs donnent la mesure de référence pour calibrer tous les autres systèmes de surveillance de faisceau.

Le groupe travaille par ailleurs à la prochaine génération d'instrument mesurant le profil du faisceau, notamment un dispositif utilisant le gaz résiduel présent dans les chambres à vide, en test dans le SPS. Le faisceau ionise les quelques molécules de gaz résiduel et les électrons libérés sont détectés par une puce Timepix. Le système présente l'avantage d'être moins invasif et de pouvoir fonctionner en permanence.

Au-delà de ces nouveaux appareillages, un vaste programme d'amélioration et de renouvellement est en cours pour l'instrumentation de faisceau. Le complexe d'accélérateurs compte pas moins de 7 000 appareillages de diagnostic, dont 2 500 directement installés dans les chambres à vide. « Plusieurs centaines de moniteurs de positionnement de faisceau ou de perte de faisceau seront remplacés ou améliorés dans les injecteurs », indique Rhodri Jones, le chef du groupe Instrumentation de faisceau. « Par exemple, nous changeons tout le système d'acquisition des moniteurs de positionnement de faisceau dans le SPS. » Le grand chantier qui a déjà débuté dans le Booster du PS et le PS se poursuivra durant le second long arrêt technique.

DERNIÈRES NOUVELLES DU LHC : LA PRODUCTION REPREND

Le 7 juillet, à 14h02, les derniers faisceaux des campagnes de physique spéciales ont été arrêtés pour permettre la reprise de la physique habituelle



La luminosité intégrée pour les exploitations 1 et 2, en fonction des années.

Depuis la dernière fois que nous vous avons donné des nouvelles du LHC, il s'est passé beaucoup de choses pour le collisionneur : une phase de développement de la machine, un arrêt technique de quatre jours, une phase de récupération après l'arrêt technique, et une série de campagnes de physique spéciales.

L'arrêt technique, le premier de 2018, a commencé lundi 18 juin à 6 h du matin, au moment où le dernier faisceau utilisé pour le développement de la machine a été arrêté. De nombreuses équipes se tenaient prêtes à accéder à l'accélérateur afin de procéder aux quelque 300 interventions de maintenance et de réparation qui étaient déclarées dans l'outil IMPACT. Pour cet arrêt technique, la quasi-totalité de la machine a été maintenue dans des conditions cryogéniques semblables à celles de l'exploitation, ce qui devait permettre un arrêt court et, normalement, un redémarrage rapide. Le nombre de personnes présentes dans le tunnel a atteint presque 190 mercredi matin. Et jeudi 21 juin, en fin d'après-midi, la machine a été remise aux mains du groupe Opérations en vue de son redémarrage.

La reprise après l'arrêt technique s'est malheureusement déroulée moins facilement que prévu, en raison de quelques problèmes techniques, mais les préparatifs en vue des campagnes de physique spéciales ont néanmoins pu commencer dimanche 24 juin. Deux types de campagnes de physique spéciales étaient prévues : des balayages van der Meer, qui permettent aux expériences de mesurer la valeur absolue de la luminosité, et une campagne avec un b^* de 90 m, pour laquelle les faisceaux, au lieu d'être compressés jusqu'à la valeur habituelle de 30 cm pour b^* , sont « décompressés » de manière à ce que les collisions entre les particules aient lieu à de petits angles, comme l'exigent TOTEM et ALPHA, les expériences utilisant des « pots romains ».

Pour ces campagnes de physique spéciales, trois configurations différentes ont été nécessaires, et chacune d'entre elles devait être validée. La validation concernait principalement la sécurité de la machine et a consisté à créer des cartographies de pertes de faisceaux afin de vérifier que les pertes survenant dans le plan transversal et dans le plan longitudinal étaient absorbées correctement par les différents systèmes de collimation. Un nombre total de 77 cartographies de pertes ont été réalisées et mesurées, ce qui a exigé 14 cycles, comprenant l'injection, l'accélération et enfin les collisions. Il s'agit donc d'une activité qui prend beaucoup de temps. Les résultats sont ensuite évalués puis, s'ils sont estimés corrects, formellement validés par des experts. L'ensemble du programme a malheureusement pris un retard de quatre jours, à la suite de problèmes techniques mais également en raison de la complexité du programme lui-même. Ce dernier a malgré tout pu être mené à son terme le sa-

medi 6 juillet, et le LHC a été remis en mode de production pour la physique habituelle, avec des faisceaux présentant un espacement de 25 ns.

Le collisionneur devrait atteindre ces prochains jours l'objectif de luminosité intégrée de 150 fb^{-1} , qui était prévu pour les exploitations 1 et 2 combinées. Il ne manque en effet plus que $2,6 \text{ fb}^{-1}$ pour atteindre ce niveau ; l'objectif semble donc tout proche. Cela ne signifie toutefois en aucun cas que le LHC va bientôt s'arrêter ; le prochain défi consiste à atteindre l'objectif fixé pour l'année 2018, soit 60 fb^{-1} . Toutes les équipes travaillant sur le LHC continuent de redoubler d'efforts pour y parvenir d'ici à début décembre.

Period	Int. Luminosity [fb ⁻¹]
Run 1	29.2
Run 2: 2015	4.2
Run 2: 2016	39.7
Run 2: 2017	50.2
Run 2: 2018	24.1
Total Run 1 + 2	147.4

Aperçu de la production de luminosité pour chaque année ; lundi 9 juillet, la luminosité intégrée totale atteignait $147,4 \text{ fb}^{-1}$, soit seulement $2,6 \text{ fb}^{-1}$ de moins que l'objectif, fixé à 150 fb^{-1} .

Rende Steerenberg

À VÉLO AU BOULOT 2018 : CONTINUEZ À PÉDALER

Vous êtes 992 à avoir pris part à l'édition 2018 de « Bike to Work » (À vélo au boulot)



« Critical mass » au CERN, juin 2018 (Image : CERN)

180138 kilomètres, 248 équipes et 25 940 kilogrammes de gaz carbonique en moins : tel est le résultat d'un mois de trajets à vélo domicile-CERN et vice versa dans le cadre de la campagne À vélo au boulot (*Bike to Work*). Nous pouvons en être fiers. Le défi est certes terminé depuis une semaine, mais de nombreux Cernois ont choisi de continuer à pédaler. En fait, l'initiative a convaincu un grand nombre d'entre vous d'enfourcher chaque jour leur vélo et de l'adopter non seulement comme mode de transport, mais aussi comme style de vie. Et quand il a fallu trouver un nom à leur équipe, les cyclistes n'ont pas manqué d'imagination : « *Ghostriders in the sky* », « *Carbonara Team* », « *LHC - Large Hadron Cyclists* », « *Cyclopath* » et « *Quantum Spin* », pour n'en citer que quelques-uns.

Cinzia Pinzoni, du département EP, n'avait jamais vraiment fait de vélo auparavant. Après avoir accepté de relever le défi et s'être inscrite dans l'équipe « *EP-SFT Ladies* », elle s'est finalement mise en selle le 1^{er} juin, parcourant tous les jours les 32 kilomètres aller-retour entre son domicile, à Pougny, et le CERN. À la fin du mois, son compteur totalisait 483 kilomètres. « *Ça me semble tellement naturel maintenant que je vais continuer* », explique Cinzia. Cette expérience a été pour elle une source d'inspiration et de motivation : « *J'ai plus d'entrain ; je suis plus vive intellectuellement et en meilleure santé.* » Les bénéfices sont innombrables !

Cinzia aimerait également encourager plus de femmes à faire du vélo. « *Au début, cela semble compliqué. Il faut penser à prendre des vêtements de rechange et une douche. Mais en fait, c'est plus simple qu'il n'y paraît !* » Et être à l'extérieur avant et après le travail est une manière agréable de gérer son temps.

D'autres participants ont trouvé l'expérience positive et ont déclaré avoir envie de faire plus de vélo. « *Grâce à cette initiative, j'ai pris conscience que faire du vélo n'est pas si compliqué, même lorsque les conditions météo ne sont pas idéales.* » Imaginez un monde où 10 % de la population déciderait de se déplacer à

vélo : moins de bruit, moins de pollution, moins de maladies cardiovasculaires, des gens plus heureux et en meilleure forme, commente Bertrand Lefort, de l'équipe « *Cyclopath* ». Déjà férus de vélo, il avoue que, s'il n'y avait pas eu cette compétition, les jours de mauvais temps ou de fatigue, il aurait plutôt pris sa voiture. Résultat : 1 188 kilomètres en un mois et de sérieuses économies en frais d'essence.

Cette année, l'initiative À vélo au boulot a mobilisé 64 680 participants de 2 114 organisations et entreprises de toute la Suisse. Un mois de déplacement à vélo, et ce sont 2 300 tonnes de gaz carbonique en moins dans l'air. Année après année, les chiffres augmentent. Comme toujours, le CERN a fini vers le haut du classement : quatrième en termes de nombre de participants, mais premier de sa catégorie en termes de taux de participation. Autre bonne nouvelle : après tirage au sort, l'équipe Doodle17 du CERN a remporté le premier prix collectif - un voyage à travers la Suisse.

Continuez à pédaler le reste de l'année avec *Bike to CERN*. Inscrivez-vous maintenant ici (<https://espace.cern.ch/bike2CERN/fr/Pages/default.aspx>) ! Et, surtout, pédez en toute sécurité !

Cristina Agrigoroae

ROULER SUR LE DÉTECTEUR

Une image du détecteur LHCb peinte sur la route à l'entrée du point 8 accueille les visiteurs du site



La silhouette du détecteur LHCb peinte à l'entrée du site expérimental. (Image : LHCb/CERN)

Saviez-vous que quand vous accédez au point 8 du LHC vous passez exactement au-dessus du détecteur LHCb ? Afin que les visiteurs s'en rendent compte, la collaboration LHCb a peint la silhouette de son détecteur à l'échelle 1 :1 sur la route à l'entrée du site. Les composants sont peints exactement au-dessus des composants réels situés 100 mètres sous-terre.

DON DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU NÉPAL

Ces équipements contribueront à la construction d'installations informatiques de calcul intensif soutenant la recherche fondamentale au Népal



Eckhard Elsen (gauche), directeur de la recherche et de l'informatique au CERN, et Ram Prasad Subedi, ministre conseiller, Mission permanente du Népal, Genève, dans le bâtiment 133, où le matériel informatique est préparé pour l'expédition (Image : CERN)

Le 28 juin 2018, une cérémonie au CERN a marqué le don de matériel informatique au Népal. À cette occasion, 200 serveurs et 12 commutateurs réseau ont été donnés à l'Université de Katmandou. Le don concernait plus de 3 000 cœurs de processeur ainsi que 16 serveurs de disques, correspondant à plus de 700 téraoctets de capacité de stockage. Grâce à ce matériel, l'Université de Katmandou mettra en place des installations informatiques de calcul intensif qui permettront de soutenir la recherche fondamentale et de favoriser le développement des sciences et technologies au Népal.

Depuis 2012, le CERN fait régulièrement don de matériel informatique ne répondant plus à ses besoins très spécifiques en terme de rendement, néanmoins plus que suffisant pour des environnements moins exigeants. À ce jour, un total de 2 079 serveurs et de 123 commutateurs réseau ont été donnés à un grand nombre de pays et organisations internationales, à savoir l'Algérie, la Bulgarie, l'Equateur, l'Égypte, le Ghana, le Maroc, le Mexique, le Pakistan, les Philippines, le Sénégal, la Serbie, le laboratoire SESAME en Jordanie et à présent le Népal.

Mélissa Gaillard

VISER L'OR !

En juin, 55 athlètes du CERN ont participé aux 16e Atomiaades, une compétition sportive



Tous les trois ans, des athlètes venant de 42 instituts de recherche européens et originaires de 16 pays différents s'affrontent lors des Atomiaades, une série d'épreuves sportives organisées par l'un des instituts participant. En juin, une équipe de 55 athlètes du CERN et leurs supporters se sont rendus à Varèse, en Italie, pour participer aux 16^eAtomiaades, organisées par le Centre commun de recherche (JRC) d'Ispra. Les Atomiaades sont l'un des nombreux événements organisés par l'ASCERI (*Association of the Sports Communities of the European Research Institutes*), dont l'objectif est de contribuer à une Europe solidaire en organisant ré-

gulièrement des événements sportifs entre membres d'instituts de recherche publics européens.

Le samedi et le dimanche, l'équipe du CERN a participé aux épreuves d'athlétisme (11 médailles remportées dont six de bronze, quatre d'argent et une d'or), de cyclisme (sixième place), de football (en s'inclinant en demi-finale face à l'équipe gagnante du tournoi), de golf (treizième place au classement général et sixième place en double, sur plus de 100 compétiteurs), de VTT, de tennis de table (sixième place), de tennis (première et quatrième place), de trail et de volleyball (deuxième et quatrième places). Bien que l'événement soit organisé dans le cadre d'une compétition sportive, il offre également de nombreuses autres facettes et avantages.

Il permet non seulement d'améliorer les relations de travail entre les membres de l'équipe du CERN, dans laquelle sont représentés la plupart des secteurs, des âges et des professions de l'Organisation, permettant aux athlètes de rencontrer des

Cernois ne faisant pas partie de leur sphère de travail habituelle, mais il fait aussi naître un sentiment de fierté à l'idée de représenter le CERN. Il crée un fort esprit d'équipe qui pousse les athlètes à s'entraîner et à se soutenir les uns les autres. Les sports d'équipe jouent un rôle essentiel dans la réduction du niveau de stress. De plus, les liens et les réseaux tissés avec nos partenaires européens sont inestimables et, dans certains cas, nous avons réalisé que, lors des rencontres, nous affrontions parfois des personnes qui collaboraient aussi avec le CERN.

Tous les athlètes du CERN tiennent à remercier l'Association du personnel et la Direction du CERN pour leur soutien indéfectible aux sportifs et aux sportives qui disputent les épreuves des Atomiaades, et encouragent tous ceux et celles qui aimeraient participer à la prochaine édition à contacter cern.clubs@cern.ch. Vous trouverez plus de détails, des photos et des vidéos dans l'*'Echo de l'Association du personnel*.

Rachel Bray

SÉCURITÉ INFORMATIQUE : CHERS ÉTUDIANTS D'ÉTÉ

Bienvenue au CERN ! Durant les semaines à venir, vous allez pouvoir vous imprégner de l'esprit académique libre du CERN

Bienvenue au CERN ! Durant les semaines à venir, vous allez pouvoir vous imprégner de l'esprit académique libre du CERN. Vous aurez la possibilité d'apprendre à travers des cours approfondis, de travailler sur votre sujet de recherche préféré ou sur celui qui vous aura été attribué, et de tisser votre propre réseau professionnel au cours de soirées. Cependant la « liberté académique », si chère au CERN, ne veut pas dire qu'il n'existe aucune limite. Au CERN, cette liberté s'accompagne de responsabilités. Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour pouvoir les assumer au mieux et en toute sécurité.

Vous êtes le principal responsable de la sécurité informatique de vos ordinateurs portables, smartphones et ordinateurs de bureau, de votre compte informatique et de son mot de passe, de vos données, et des programmes, systèmes et services informatiques que vous développez. Dès lors : prenez le temps de réfléchir avant d'agir. Si vous travaillez sur un projet de développement logiciel, commencez par suivre les cours appropriés pour que votre code soit exempt de bugs et de vulnérabilités qui pourraient mettre en péril ses fonctionnalités. S'il vous est demandé de mettre en place une base de données ou un site web, regardez d'abord du côté des services proposés par le département IT du CERN* : ils vous provisionnent de machines virtuelles, une fonctionnalité comme « Dropbox », des bases de données à la demande ainsi que différents plateforme pour la publication « web ». Plus besoin de vous embêter avec les problèmes matériels, le système d'exploitation, les serveurs web, etc : créez simplement vos pages web ! Notez aussi qu'utiliser des ser-

vices externes (comme par exemple un hébergement web en dehors du CERN) n'est pas recommandé du point de vue de la sécurité informatique. Si vous avez un doute ou que vous avez besoin d'aide pour concevoir et structurer la partie informatique de votre projet, contactez les « IT consultants ». Pour ceux d'entre vous qui s'investissent dans les simulations mathématiques, les tâches d'ingénierie ou la conception de systèmes de contrôle, le CERN peut vous fournir gratuitement tout un ensemble d' applications d'ingénierie. Vous n'aurez probablement pas besoin de télécharger des logiciels supplémentaires sur internet, mais si tel devait être le cas, contactez Software.Licences@cern.ch : le logiciel que vous voulez télécharger pourrait être soumis à des redevances ou violer le droit d'auteur de tiers.

À propos de règles et de violation du droit d'auteur : écouter de la musique ou regarder des vidéos pendant la journée ne concerne que vous et votre superviseur. En revanche, le partage de vidéos, musiques ou logiciels en utilisant le protocole BitTorrent ou autre, rime souvent avec violation du droit d'auteur et est donc interdit. Le CERN reçoit régulièrement des plaintes de la part d'entreprises gérant des droits d'auteur, et si vous ne voulez pas avoir à payer des frais en cas d'infraction, vérifiez bien que vous possédez en toute légalité cette vidéo, cette musique ou ce logiciel, et que toute application de partage (par exemple via le protocole BitTorrent) est désactivée. Sachez également qu'il existe aussi un Code de conduite au CERN et des règles informatiques. Ces dernières stipulent que l'utilisation à des fins personnelles des installations informatiques du

CERN est tolérée, tant que l'impact sur les installations est minime, que l'activité est légale et non offensante, et n'a pas de caractère commercial. Notez que le fait de se rendre sur des sites pornographiques est considéré comme inapproprié. Si vous voulez vous éviter une discussion embarrassante avec l'équipe de la Sécurité informatique, abstenez-vous.

Enfin, pensez à vos ordinateurs, au CERN et chez vous : assurez-vous de leur « bonne santé ». Donnez-leur la possibilité de se mettre à jour (activez les mises à jour automatiques Windows, les mises à jour logiciel Mac ou « yum auto-update » pour Linux), et installez gratuitement une solution anti-virus digne de ce nom pour votre ordinateur Windows ou Mac ! Faites attention quand vous naviguez sur internet. Les apparences sont parfois trompeuses et l'infection de votre ordinateur pourrait nécessiter une réinstallation complète. Alors, en cas de doute, arrêtez-vous, réfléchissez et ne cliquez pas ! Bonne chance et bon été !!!

N'hésitez pas à contacter l'équipe de la Sécurité informatique ou à consulter notre site web. Si vous voulez en savoir plus sur les incidents et les problèmes de sécurité informatique rencontrés au CERN, consultez notre rapport mensuel (en anglais).

**Le catalogue complet de ces services est disponible à cette adresse (<http://information-technology.web.cern.ch/services?qt-services=2#qt-services>).*

L'équipe de la sécurité informatique

Communications officielles

DÉCOMPTES INDIVIDUELS DE DROITS À PENSION

Chaque année, la Caisse de pensions vous fait parvenir, par courrier électronique, votre décompte individuel de droits à pension.

Veuillez noter que ce décompte sera envoyé annuellement en juillet.

Service des prestations

Caisse de pensions du CERN

COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE DE RE COURS

La Commission consultative paritaire de recours a examiné 14 recours internes, introduits par des titulaires de l'Organisation, contre les décisions prises par le Conseil en 2015 à la suite de l'examen quinquennal des conditions financières et sociales des membres du personnel.

Ces recours étaient dirigés à l'encontre de la décision de modifier la structure de carrière et la grille de salaire, et les notifi-

cations individuelles correspondantes. En outre, deux recours, parmi les 14, contestaient la décision de ne pas revaloriser les traitements de base en janvier 2016. Enfin, l'un des recours contestait également la décision de qualifier la performance du titulaire d'*« acceptable »* pour l'année de référence 2016.

En application de l'article R VI 1.18 du Statut du personnel, pour les requérants

qui ne se sont pas opposés à ce que le rapport de la Commission et la décision finale de la Directrice générale soient portés à la connaissance des membres du personnel, ces documents seront disponibles du 2 au 16 juillet 2018 via le lien suivant : <http://cds.cern.ch/record/2314851>

Département HR

ÉLECTIONS À LA COMMISSION DU FONDS D'ENTRAIDE

Tous les deux ans, la Commission du Fonds d'entraide doit procéder au renouvellement d'une partie de ses membres. Conformément à l'article 6 du Règlement du Fonds d'entraide, trois membres sont sortants cette année. Sur les trois membres sortants, un va se représenter et deux ne se représentent plus.

Tout membre du personnel est éligible. Si vous êtes prêt à consacrer environ deux heures par mois de votre temps de travail pour aider vos collègues qui connaissent des problèmes financiers, n'hésitez pas à vous joindre à cette commission autonome.

Vous êtes prié d'envoyer votre candidature à la Présidente du Fonds d'entraide, Connie Potter (connie.potter@cern.ch) avant le 30 juillet 2018.

ANNONCES

NOUVELLES DU CENTRE DE MOBILITÉ

Le département SMB (Gestion des sites et bâtiments) assure la gestion des services de mobilité pour la communauté du CERN, autrement dit des services liés aux autocars, aux navettes, aux voitures et aux vélos.

Une nouvelle politique tarifaire convenue par les chefs de département entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2018. Ses objectifs sont les suivants :

- Assurer une **viabilité** à long terme grâce aux recettes générées par la location de voitures, qui permettront de financer les services liés aux vélos, aux autocars et aux navettes au-delà de l'offre existante, mais aussi l'essence et les frais généraux liés à la gestion du Centre de mobilité et de l'Atelier Mobility.
- **Optimiser l'utilisation** du parc automobile du CERN (si chaque voiture parcourt plus de kilomètres, il y aura moins de voitures et davantage de places de parking)
- **Réduire notre empreinte carbone** (en encourageant l'utilisation des autocars, des navettes, et des vélos)

- Offrir un service **très compétitif** au CERN et à ses utilisateurs (en proposant une alternative aux agences de location de voitures extérieures grâce à un service similaire, à un prix beaucoup plus avantageux)

Ce changement se fera en deux étapes :

- 1^{er} juillet 2018 : nouveaux prix pour les locations à long terme et première baisse des prix fixés pour les locations à court terme
- 1^{er} septembre 2018 : seconde baisse des prix pour les locations à court terme, calculée en fonction de la période de location (en attente de mise en œuvre)

Voir les nouveaux tarifs de location pour les véhicules du CERN ici (https://smb-dep.web.cern.ch/sites/smb-dep.web.cern.ch/files/documents/Mobility/CERN_vehicles_rental_price.pdf)

Lorsque vous accéderez au formulaire « *Car Rental Request* » actuellement disponible sur EDH, vous serez redirigés vers

le nouveau formulaire de demande de location de voiture. Lorsque le Centre de mobilité recevra votre demande, il vous fournira, dans la mesure du possible, une voiture CERN plutôt qu'une voiture provenant de l'extérieur afin d'optimiser l'utilisation des ressources du CERN. Si aucune voiture CERN n'est disponible, votre demande sera transmise à une agence de location de véhicules extérieure (HERTZ, à compter du 1^{er} juillet).

Concernant les services de navettes régulières, la connexion entre Meyrin et Prévessin sera améliorée à partir du 2 juillet, avec la mise en place d'un circuit supplémentaire (circuit 5). Voir les horaires. (<http://smb-dep.web.cern.ch/sites/smb-dep.web.cern.ch/files/documents/Shuttle/L5-Prevessin.pdf>)

Tout cela n'est qu'un début puisque nous sommes en train de revoir les lignes des navettes régulières afin qu'elles correspondent mieux à vos attentes et besoins. Ce projet est mené en collaboration avec le Groupe de travail sur la mobilité au CERN.

Le Centre de mobilité (SMB-SIS)

17-18 JUILLET : FERMETURE PARTIELLE DE LA ROUTE EINSTEIN

En raison des opérations de manutention de 3 groupes générateurs, la route Einstein sera partiellement fermée du 17 au 18 juillet.

Le trafic sera dévié via la route Démocrite depuis l'entrée B.

Merci de votre compréhension.

Groupe EN-EL

VENEZ PROMOUVOIR LE CERN ET L'INNOVATION AU PARC LA GRANGE

Sur le thème « *Tradition et innovation* », la Ville de Genève célébrera la Fête Nationale au Parc La Grange avec le CERN et la Ville de Biel/Bienne comme hôtes d'honneur.

Grâce à un programme d'activités varié – expériences de physique amusantes, show « Drôle de physique », casques de réalité virtuelle, projections de films, ateliers de robotique et de programmation – petits et grands curieux pourront découvrir les activités du CERN de manière ludique et accessible.

Vous voulez représenter le CERN lors de cette manifestation ? Devenez volontaire en remplissant ce Doodle !

Pas besoin d'être scientifique pour venir parler du CERN au grand public. La panoplie du Cernois(e) se compose principalement d'une bonne dose de pédagogie et d'enthousiasme.

Bon à savoir

- Mercredi 1^{er} août 2018 de 12h30 à 21h00, séparé en deux créneaux.
- Toute présence sur le stand sera récompensée.
- Le français est un *must* au vu de la communauté locale attendue à la manifestation.
- L'anglais ou tout autre langue est définitivement un plus.

Venez participer à cette chouette manifestation estivale et devenez un(e) ambassadeur(rice) du CERN ! Devenez volontaire !

9-27 JUILLET : TRAVAUX ROUTE FEYNMAN

La route Feynman sera en travaux du lundi 9 juillet à 8h au vendredi 27 juillet à 17h30. La route Feynman sera en sens unique depuis la Suisse vers la France. Une dévia-

tion sera mise en place via la route Fermi depuis l'entrée E.

Cela entraînera de possibles retards pour les navettes effectuant le Circuit 1.

Merci de votre compréhension.

Département SMB

FÊTES PRIVÉES AU RESTAURANT 1 – NOUVELLES RÈGLES

À partir du 1^{er} juillet 2018, seules les fêtes privées **autorisées** pourront avoir lieu au restaurant 1. La demande d'autorisation sera à effectuer au moins 48 heures à l'avance via le portail de services CERN : *Authorisation request to organise a drink in the Restaurant 1 extension*.

Les règles et conditions sont les suivantes :

- Respect de la Circulaire opérationnelle n°8 Gestion des problèmes liés à l'alcool.
- Les événements privés ne doivent en aucun cas pas perturber les ac-

tivités de l'Organisation. Toute nuisance sonore doit être évitée après 22h00.

- L'organisateur est responsable de l'événement et pour des raisons de sécurité doit être présent durant toute la durée de l'événement.
- Tous les participants doivent respecter le Code de conduite du CERN.
- L'événement doit être terminé au plus tard à 23h30 (sauf les samedis et dimanches à 21h30)
- Le mobilier (tables, chaises, etc.) ne doit pas être déplacé. Tout dégât sera à la charge de l'organisateur.

- Immédiatement après l'événement, les couverts, assiettes, verres doivent être débarrassés et déposés à l'endroit prévu à cet effet. Les tables et les lieux doivent être nettoyés correctement. Les déchets doivent être triés et déposés dans les poubelles prévues à cet effet. Les bouteilles en verre doivent être récupérées, le recyclage pour le verre n'étant pas disponible dans le restaurant. Tout nettoyage supplémentaire réalisé par le personnel du restaurant sera facturé à l'organisateur.

PORTE A ET C : RETOUR AUX HORAIRES NORMAUX

Suite à la fin des travaux de l'esplanade des Particules, nous vous informons que les portes A et C seront à nouveau ouvertes selon leurs horaires nor-

maux : 7h00 – 19h00. La prolongation de l'ouverture de la porte E jusqu'à 20h00 est maintenue.

Département SMB

LE WEBFEST DES ÉTUDIANTS D'ÉTÉ : ENTRE SCIENCE ET CRÉATIVITÉ

Si vous êtes fou de sciences et que vous avez envie de faire partager cette passion, alors venez participer au Webfest des étudiants d'été du CERN 2018 le week-end du 27 au 29 juillet ! Cet événement est une initiative communautaire, ouverte aux étudiants, aux membres du personnel et aux utilisateurs du CERN. Son but : faire émerger de nouvelles idées et innovations utilisant le web pour enrichir les contenus éducatifs sur le CERN, le LHC et la physique des particules, et inspirer également l'aide humanitaire, le développement et la santé de demain.

Le Webfest des étudiants d'été au CERN est un week-end de créativité web organisé à l'image des hackathons, ces rencontres qui galvanisent de nombreuses communautés open source. Cet événement est l'occasion de collaborer avec des étudiants ou des membres du personnel du CERN partageant votre vision pour concevoir et développer la première version de l'application web dont vous rêvez. Des prix viendront récompenser les meilleurs projets.

Les participants travailleront en équipes pour concevoir des applications qui donnent envie au public d'en savoir plus sur la science, en particulier sur les travaux du CERN. Les projets pourront être très variés, allant de la conception de jeux en ligne pour enfants à la création de projets scientifiques d'initiative citoyenne, en

passant par le développement de détecteurs de rayons cosmiques peu coûteux et fonctionnant sur téléphone portable. Vous trouverez des exemples des projets des années précédentes sur le site internet du Webfest.

Bien que s'adressant principalement aux étudiants d'été et du programme *CERN openlab*, la manifestation est ouverte à tous les Cernois passionnés de communication et de vulgarisation scientifique sur le web, et ce, quel que soit leur âge. Pour participer, nul besoin d'être un expert en informatique : bien d'autres compétences seront utiles, telles que l'écriture, le design, la physique ou l'ingénierie.

Alors n'hésitez pas, venez participer à ce week-end mêlant création, innovation et éducation scientifique !

Le lancement

La présentation des projets aura lieu le vendredi 27 juillet, de 16 h à 18 h. Les participants se répartiront eux-mêmes en équipes pour travailler sur les projets les plus prometteurs. De nombreux outils de développement web, de création de contenus éducatifs en ligne et de promotion des sciences sur internet seront présentés lors de l'événement de lancement.

Proposer son idée

Tous les participants peuvent proposer leur projet, à l'occasion d'une courte présentation (de moins de cinq minutes). Il est toutefois recommandé de proposer son projet à l'avance sur la plateforme en ligne de la manifestation, pour avoir plus de chances de former une équipe complète.

Le lieu

Les équipes travailleront principalement au restaurant n° 1 du CERN. Comme cet endroit est un grand espace ouvert, les participants et les experts techniques prenant part à l'événement pourront facilement communiquer. *CERN openlab* offrira les tickets repas aux participants.

La présentation finale et les gagnants

La manifestation prendra fin le dimanche 29 juillet à 16 h. Un jury étudiera alors les projets en se fondant sur les courts exposés que feront les équipes, et désignera les vainqueurs.

Un grand merci à nos mécènes et aux personnes ayant organisé la manifestation

L'événement est organisé par *CERN openlab*. Il est également parrainé par le centre Citizen Cyberscience, la plateforme de collaborations scientifiques open source crowdAI, le projet Citizen Cyberlab et l'association the Port.

Ioanna Katsina Dimoula

BAISSE DE LA VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE À 80 KM/H

Le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères a demandé au CERN d'attirer l'attention des membres de son personnel sur l'entrée en vigueur, le 1er juillet 2018, du décret qui réduit la vitesse maximale autorisée de 90 à 80 km/h sur les routes bidirectionnelles à chaussée unique sans séparateur central.

Cette mesure est motivée par trois raisons :

- la vitesse est la première cause des accidents mortels en France,
- le réseau routier sur lequel les accidents mortels sont les plus fréquents est celui des routes à double sens sans séparateur central,

- la vitesse a des effets sur la conduite à la fois au niveau des distances d'arrêt et au niveau du champ de vision (plus la vitesse augmente, plus le champ de vision est réduit).

Service des relations avec les Pays-Hôtes

COLLECTE DE SANG | 17-18 JUILLET | RESTAURANT N°2

COLLECTE DE SANG

du 17 au 18 juillet 2018

de 8h30 à 15h30 - CERN, Restaurant n°2 (bât. 504)

Collation offerte par : NOVAE et les HUG après le don



VOS DÉCHETS PRIVÉS NE SONT PAS CEUX DE L'ORGANISATION

Depuis quelque temps, le service en charge de la gestion des déchets au CERN a constaté que de plus en plus de sacs de déchets ménagers privés sont déposés dans les containers du CERN.

Or, les containers du CERN, qu'ils soient consacrés aux ordures ménagères ou au papier/carton, sont bien évidemment ex-

clusivement dédiés à la collecte des déchets générés au sein de l'Organisation.

Merci donc de ne pas déposer vos sacs de déchets ménagers privés dans les poubelles et containers du CERN.

Ce comportement, en plus de conséquences financières pour l'Organisation, peut entamer la réputation du CERN et affecter nos relations avec les autorités, ce qui peut avoir pour conséquence une remise en cause d'accords servant une gestion optimale des déchets.

Département SMB

Hommages

JOSÉ MANUEL GOMES DE FARIA (1966-2018)

José Manuel Gomes De Faria, « Manu » pour ses collègues et amis, nous a quittés après une vie professionnelle consacrée au CERN. Avec courage, il a déployé expertise et ingéniosité, montrant une grande passion pour les défis.

José Manuel a débuté sa carrière professionnelle au CERN en 1988 comme mécanicien dans les installations de levage. En 1997, il a rejoint l'équipe en charge de la maintenance et de l'amélioration des aimants du complexe PS. C'est là que José Manuel, devenu « maître mécanicien », s'est impliqué dans les défis techniques posés par les aimants et a acquis des responsabilités de gestion d'équipes. En 2001, devenu titulaire dans le groupe Aimants résistifs, il s'est attaché à parfaire les techniques de maintenance.

Un résultat en particulier permet d'illustrer la contribution de « Manu » : la construction entre 2008 et 2010 d'un aimant prototype superferrique, candidat pour le remplacement des aimants du PS. Ce prototype démontra des performances remarquables, résultat obtenu grâce aux solutions techniques développées par José Manuel pendant sa conception et sa construction. Ces dernières années, José

Manuel s'est consacré à la conception et à la construction de modèles d'exposition qui sont de vrais « bijoux » de technologie et d'élégance. Ces « maquettes », des coupes transversales d'aimants supraconducteurs, des interconnections du LHC et un modèle de navette spatiale avec écran magnétique, sont visibles et admirées au Microcosm par des dizaines de milliers de visiteurs par an.

Ses collègues et amis, très affectés par la disparition de José Manuel, garderont le souvenir d'un collègue passionné, déterminé et qui, par son intelligence et ses compétences, nous a légué des réalisations à la fois créatives et didactiques. Nous nous souviendrons d'un homme, attaché à sa famille, passionné de ski, et à la fois très engagé pour le succès des activités du CERN.

Ses collègues et amis

La Directrice générale a envoyé un message de condoléances à sa famille de la part du personnel du CERN.

*Service des affaires sociales -
Département des ressources humaines*



Nous avons le profond regret d'annoncer le décès de Monsieur José Manuel Gomes de Faria, survenu le 24 juin 2018. José Manuel Gomes de Faria, né le 1 mai 1966, travaillait au Département TE et était au CERN depuis le 18 avril 1988.

BARBARA STRASSER (1954-2018)

Nous avons le profond regret d'annoncer le décès de Madame Barbara Strasser, survenu le 6 juillet 2018.

Barbara Strasser, née le 10 décembre 1954, travaillait au Secteur ATS et était au CERN depuis le 1^{er} décembre 1978.

La Directrice générale a envoyé un message de condoléances à sa famille de la part du personnel du CERN.

Service des affaires sociales

Département des ressources humaines



Le coin de l'Ombud

LE RESPECT, CETTE RESSOURCE RENOVELABLE

Il est unanimement reconnu que les comportements respectueux ont des effets bénéfiques dans les entreprises ; pourtant, dans la pratique, on peine parfois à les faire prévaloir. Tous les membres du personnel, quel que soit leur niveau hiérarchique ou leur statut, attendent d'être traités avec respect en général, et notamment pour le travail qu'ils fournissent. On le sait bien, les employés qui travaillent dans un environnement respectueux sont plus heureux, loyaux, performants, coopératifs et créatifs que ceux qui subissent incivilités ou brimades à longueur de journée.

À quoi reconnaît-on une organisation où règne le respect ? Dans ce type d'organisation, tous les superviseurs, à commencer par le directeur général, respectent les salariés, qu'ils considèrent comme des contributeurs essentiels au succès de l'entreprise, et non comme un coût. Les dirigeants savent qu'il est dans leur intérêt de développer les compétences des membres de leurs équipes et de leur offrir de nouvelles perspectives. En parlant d'eux à l'extérieur de l'organisation, ils mettent en valeur leurs compétences,

leur engagement et leur professionnalisme. Une culture de respect, quand elle vient du sommet de la hiérarchie, percole dans toute l'organisation.

« Un jour, alors que j'étais en réunion avec des utilisateurs et ma chef de groupe, celle-ci m'a laissé la parole sans intervenir. Elle a démontré ainsi qu'elle me respectait et qu'elle me faisait confiance pour régler le problème que nous rencontrions. Dans notre groupe, tout le monde est traité avec respect : on reconnaît nos valeurs et on nous écoute. »

Comment instaurer une culture de respect ?

Comme souvent, pas besoin de grandes théories ou de politiques d'entreprise pour instaurer un environnement respectueux. L'essentiel, c'est que l'exemple vienne du haut. L'effet de mimétisme, bien connu dans le monde du travail, fera le reste. Le respect général est surtout une question de comportement et d'attention au quotidien. Cela commence par saluer ses collègues le matin pour les accueillir. Les res-

ponsables d'équipes peuvent eux déléguer certaines tâches importantes, rester à la disposition de leur équipe, suivre ses progrès avec intérêt et la promouvoir en public. La reconnaissance du travail bien fait s'exprime lors d'entretiens réguliers, formels et informels, entre le superviseur et les membres de son équipe. L'essentiel est d'être honnête en toute circonstance : les faux compliments sont vite détectés et sapent la confiance. Un respect indiscutable et sincère est le moteur d'une réelle motivation !

La bonne nouvelle, c'est que le respect est une ressource renouvelable : nul besoin d'en priver quelqu'un pour en donner à quelqu'un d'autre !

Pierre Gildemyn

Si vous souhaitez réagir à mes articles, n'hésitez pas à m'envoyer un message à Ombuds@cern.ch . De même, si vous avez des suggestions de sujets que je pourrais traiter, n'hésitez pas non plus à m'en proposer.